Cours figh mariage

Pourquoi ce sujet et ce livre ? Le mariage est un sujet qui anime les passions. Beaucoup de gens en parlent avec ignorance, sans connaître ni prendre en compte ses règles (et la vision islamique du mariage).

Le choix du livre *Le chapitre du mariage et du divorce dans Al muqaddimah Al izziyah*, car il est le premier en (terme de niveau) qui évoque le mariage et le divorce de manière simplifiée.

L'auteur nous dit que linguistiquement dans le terme "**nikkah**", ce qui est voulu est la *pénétration* d'une chose dans une autre.

Cela accepte le sens figuré/propre.

Il inclu aussi bien la pénétration d'une chose dans une autre, qu'un sens figuré. Mais dans le contexte du fiqh du mariage, le sens voulu est le *contrat*, et d'un point de vue figuré le *rapport charnel*.

Certains dit que chez les malikis le mariage est recommandé, ce qui est aussi le jugement de base. Dans notre époque les savants divergent sur son statue de base. Est-ce que vaut mieux s'adonner à l'adoration (étant donné que les gens sont moins pieux) ou vaut-il mieux faire le choix de se préserver de la fornication, en se mariant ?

Il y a trois paramètres qui pèsent lourd concernant les jugements :

- l'incapacité de subvenir au besoin de sa famille (épouse(s)) de les habiller, nourrir, satisfaire
- risque réel d'abandonner les obligations, les savants vont juger que le mariage est interdit
- entretenir son épouse(s) par de l'argent haram

Un paramètre qui rend le mariage obligatoire :

- la **crainte réel** de la fornication

Crainte ≠ crainte réel

Exemple pour illustrer cette distinction :

Quelqu'un qu'on amènerait au plein milieu d'une forêt européenne en pleine nuit, ayant peur. Nous prenons en considération sa peur mais pas de manière réelle.

A contrario, une personne que nous amenons dans la forêt amazonienne en pleine nuit, ayant peur, cela constituera une peur réel, car il y a de réels dangers présent dans cette situation, contrairement à la première situation.

L'auteur dit ensuite que pour certains vis à vis de l'époque dans laquelle on est (les gens sont pas forcément pieux, ont du mal à faire leurs devoirs, obligations...). Dans ce cas, le mieux est de s'adonner aux obligations.

Le mariage est :

Préférable : dans le fait de désir la femme/l'homme, vouloir une descendance...

Détestable : pour celui qui fera moins d'actes surerogatoire, voir délaissera

Les savants disent que le mariage est recommandé à la base, puis va être conseillé ou déconseillé selon plusieurs paramètres (évoqué auparavant).

Certains voient que la base est qu'il est meilleur de se marier quand même.

Ce qui est **halal**:

- Doute sur l'origine de la chose

- Ce qui est makruh dans notre école, mais halal dans d'autre école, on peut recourir à cette chose (limite du halal)
- Ce sur quoi personne ne s'est exprimé sur cette chose là (aucun textes/paroles), il existe une donnant la permission mais seulement aux savants, mais lorsqu'il s'agit de personne comme nous, nous devons demander (aux personnes de science) lorsque nous ne savons pas

Le rapport charnel n'est légalement permis uniquement par :

- le contrat de mariage
- droit de propriété (maître homme vis à vis de son esclave femme)